

DOSSIER DE PRESSE

L'Espace festif polyvalent : un complexe culturel et événementiel
aux services des Herbignacais



L'AMBITION DE CE PROJET

- Un projet structurant et fonctionnel par le regroupement sur un même lieu des activités culturelles municipales et associatives, des événements à l'initiative des particuliers et des professionnels.
- Une identité architecturale et géographique qui s'insère dans un projet paysager représentatif de la collaboration des deux maîtrises d'ouvrages qui s'unissent pour fabriquer un projet global cohérent.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

Au croisement de l'avenue des sports et de la rue du Douanier Rousseau, l'Espace festif et l'Espace Aquatique seront implantés dans un paysage préservé sur un terrain de 14000 m²

RECETTES	Montant
Etat DETR 2020	100 000
CAP Atlantique - Fds de concours 2016	196 260
CAP Atlantique - Fds de concours 2021	95 710
Etat DSIL 2021	
Contrat régional de Relance des Pays de la Loire	250 000
TOTAL subventions publiques	641 970
Vente de terrain à CAP Atlantique	70 000
Autofinancement + FCTVA (*)	1 126 414
Emprunt	2 150 000
TOTAL RECETTES	3 988 384

En cours
d'instruction

(*) Montant du FCTVA 654 254

Le Conseil Municipal a voté une autorisation de programme de 3 990 000 € lors de sa séance du 19 mai 2021

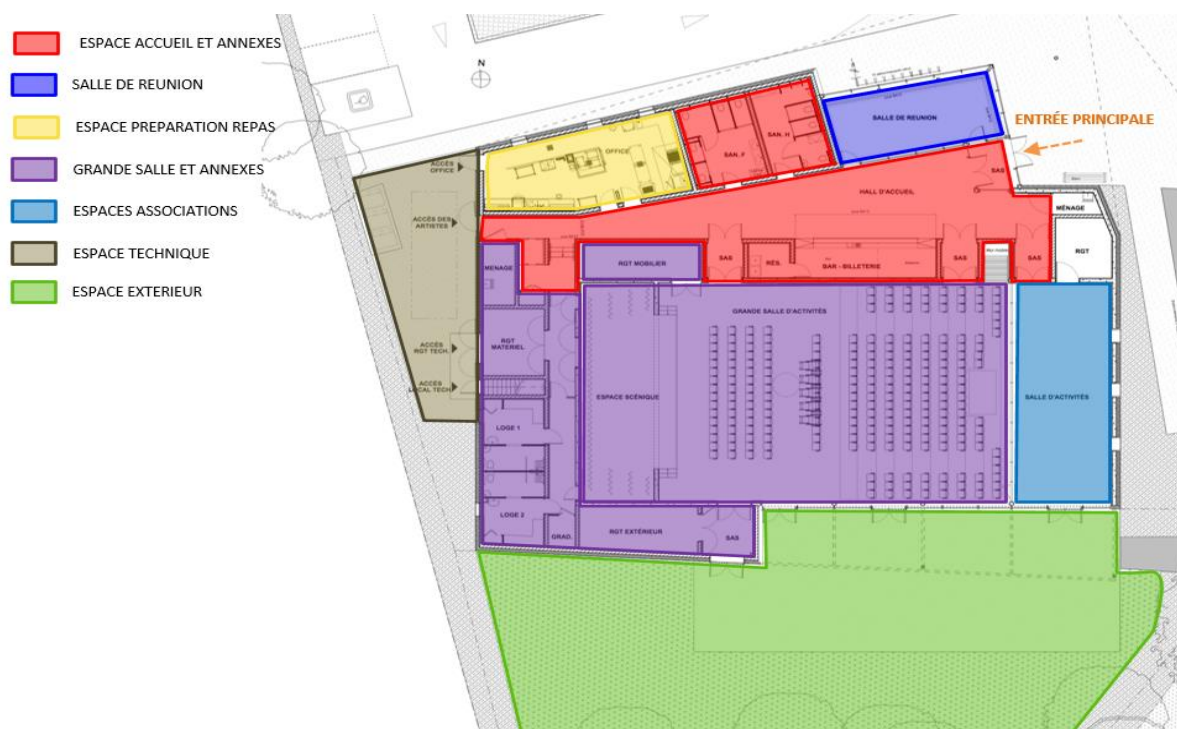
L'AMENAGEMENT INTERIEUR DE L'ESPACE FESTIF

L'espace Festif Polyvalent totalisera une surface dans œuvre* de 835M² pour accueillir des particuliers et des professionnels, des associations, des professionnels du spectacle et des acteurs culturels.

Il se composera de :

- L'espace d'accueil : 177 m² (hall de 70m², sanitaires, ...)
- La grande salle et ses annexes : 430 m² (grande salle de 270 m², scène, loges, rangements, ...)
- La petite salle associative et son annexe : 95 m² (salle de 80 m²,...)
- L'espace traiteur : 50 m²
- Les locaux annexes et techniques : 83 m²

*La **surface dans œuvre** (SDO) correspond, en architecture, à la **surface** utile additionnée de l'emprise des espaces de vie, des circulations et des locaux techniques à l'exclusion des **surfaces** des ouvrages construits (gaines techniques, éléments structurels du bâtiment)



LE PLANNING PREVISIONNEL

Etudes de maîtrise d'œuvre

de Juillet 2018 à Juillet 2019

Consultation d'entreprises

de Mai 2020 à Avril 2021

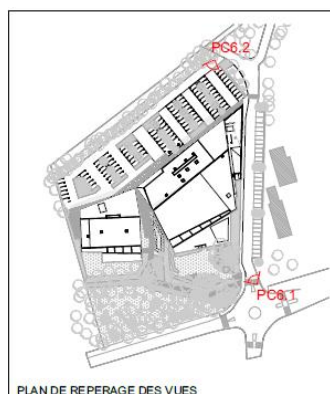
Période de travaux

de Juillet 2021 à mars 2023

Mise en service prévisionnelle

Printemps 2023

QUELQUES PERSPECTIVES



Contact - Mairie – 1 Avenue de la Monneraye – 44410 HERBIGNAC
Sandra GERARD – 02 40 88 86 89 – communication@herbignac.com